



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

CENTRE-VAL DE LOIRE



*Journée d'échanges et de formation :
Photovoltaïque et prise en compte de la biodiversité*

COMMENT PRENDRE EN COMPTE LA BIODIVERSITÉ TOUT EN FAVORISANT LE PHOTOVOLTAÏQUE : LES CHOIX DE FNE CVL

 **Arnaud DUVAL**
France Nature Environnement Centre-
Val de Loire

Lundi 20 novembre 2023



PRÉAMBULE

- ➔ FNE Centre-Val de Loire est résolument engagée dans la transition énergétique qui repose sur 3 piliers : mettre l'accent sur la sobriété, l'efficacité énergétique et tourner le dos aux énergies fissiles et fossiles grâce aux énergies renouvelables.
- ➔ Le principe **ERC** (éviter, réduire, compenser) est au cœur de toutes nos démarches
- ➔ Notre plaidoyer est une démarche de réseau, participative et démocratique



LA SITUATION DES PV EN RÉGION

Quelques chiffres (2019) :

- ➔ 1% : La part de la production des PV en région Centre-Val de Loire (0,8TWh sur 75,7 TWh, 95% nucléaire) ;
- ➔ 46 894,54 ha de bâti en région Centre-Val de Loire, soit 58,6 TWh/an, soit 3 fois notre consommation actuelle (17,2 TWh/an) ;
- ➔ Retour énergétique : entre 1,3 et 4,7 années selon le pays où est situé l'installation ;
- ➔ La durée de vie d'un PV est de 20 à 25 ans à 100%, et jusqu'à 40 ans avec une légère dégradation ;
- ➔ Temps moyen d'installation : 2 ans, dont la moitié est réglementaire



Énergie partagée

NOS 6 POINTS PLAIDOYER



1. Installer les panneaux solaires photovoltaïques sur les toits : une évidence
2. Un nouveau réflexe : pour chaque nouvelle construction, installation des panneaux solaires photovoltaïques
3. Autoconsommer n'est pas tricher
4. Sauvegarder la nature
5. Les sols fortement dégradés, la seule exception possible
6. L'impact sur les milieux aquatiques ? Inconnu.

TOUTEFOIS ...

Ce que nous traitons pas

- De la PPE (Programmations pluriannuelles de l'énergie);
- D'un choix de mix énergétique (RTE, ADEME, NegaWatt, ...);
- Du stockage ;
- Des technologies ;
- De la réindustrialisation.

Mais nous avons comme objectif

- Un monde vivable en 2050 ;
- Accords de Paris (COP 21) ;
- Mettre en avant la sobriété.

LA CHARTE

ENSOLEILLEZ VOTRE TERRITOIRE

- ➔ **Un objectif simple :** donner les clés de la biodiversité aux collectivités dans le cadre du déploiement de la transition énergétique des territoires, et plus particulièrement des panneaux solaires photovoltaïques ;
- ➔ Un lien : pv.fne-centrevalde Loire.org ;
- ➔ **Concrètement :** Appliquer sur son territoire, avec l'aide des associations fédérées du réseau France Nature Environnement Centre-Val de Loire, les 6 points de notre plaidoyer.

DES QUESTIONS ?